L'indépendance qui nous rassemble

Monsieur Michel MATHIEU
Directeur Général LCL
Immeuble Rhône
10 place Oscar NIEMEYER
94800 VILLEJUIF

Villejuif, le 27 mars 2017.

Lettre ouverte

Objet : Alerte sur la santé des salariés de LCL

Monsieur le Directeur Général,

Le projet de bilan social 2016 vient d'être remis aux organisations syndicales. Certaines données sont alarmantes. Elles ne font que confirmer le constat d'enquêtes ou d'expertises menées en interne, les rapports des médecins du travail ou bien encore les nombreux appels que nous recevons de salariés en détresse ou en souffrance :

- 502 démissions enregistrées en 2016 : taux de démission multiplié par 2 en deux ans
- 141 licenciements (tous motifs) contre 68 en 2014 (+ 107%)
- 208 départs au cours de la période d'essai contre 80 en 2014 (+160%)
- 38 ruptures conventionnelles
- 437 suspensions d'activité non identifiées : ne serait-ce pas les arrêts pour longue maladie ?

Cela n'est que le reflet visible et quantifiable du climat social ambiant dans notre entreprise. Il convient d'y ajouter les cas tragiques qui nous ont secoués ces derniers mois voire semaines : plusieurs suicides et tentatives de suicide dont certains sur le lieu de travail.

Tous les salariés de l'entreprise, qu'ils soient du front, back ou middle office ou des fonctions support, tous déplorent et subissent le manque criant d'effectif qui les empêchent de pouvoir accomplir sereinement et correctement leur travail, et satisfaire notre clientèle à laquelle nous sommes si attachés.

Ce grand dévouement, cette volonté de bien faire, qui, par le passé, ont largement contribué à sauver notre belle et grande maison, dégradent aujourd'hui dangereusement la santé des salariés de LCL. Cette évolution défavorable est accentuée par une non-reconnaissance persistante.

Au manque d'effectif, s'ajoutent les outils informatiques trop souvent défaillants, les reporting redondants, la multiplication de réunions chronophages, la « pollution » par les nouvelles technologies (messageries, téléphonie, réseaux sociaux internes, …), une pression commerciale permanente ne laissant aucun répit, …

Monsieur le Directeur Général, vous ne pouvez ignorer plus longtemps cet état de fait. Dois-je vous rappeler que vous avez **l'obligation** de veiller à la **santé physique et mentale** des salariés.

FO LCL vous demande l'ouverture immédiate d'une négociation relative aux conditions de travail afin de mettre en place d'urgence un plan de mesures correctrices concrètes.

Dans l'attente de votre prompte réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur Général, nos salutations respectueuses.

Philippe KERNIVINEN
Délégué Syndical National ***FO LCL***

Délégation Nationale *FO* LCL

B.C. 500 - 04, 39 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF

Tél. : 01 42 95 12 06 - Fax : 01 42 95 10 75 Site Internet : www.fo-lcl.fr